

Contexte

La démarche EÉSAD 2.0 est un outil complet qui s'inscrit dans son environnement.

- [Répondre aux défis de demain](#)
- [Préserver la mission des EÉSAD](#)

Répondre aux défis de demain

Le monde de l'aide à domicile est en bouillonnement et les défis sont de plus en plus nombreux.

Vieillesse de la population : les personnes de plus de 65 ans représenteront plus de 25% de la population en 2031;

Espérance de vie : l'espérance de vie à 65 ans a augmenté de 4 ans durant les 20 dernières années;

Choix de vivre à domicile : 71% des Québécois et Québécoises désirent demeurer dans leur résidence familiale à l'âge de 75 ans ou plus;

Capacité à répondre aux besoins et à la demande : dans un contexte d'évolution stratégique entre le MSSS, les établissements de santé et les EÉSAD en accentuant l'efficacité, l'efficacité et la coopération des acteurs (PARC).

Dans ce contexte, les EÉSAD jouent un rôle central. Elles ne doivent pas se contenter de répondre aux besoins immédiats, elles doivent anticiper, innover et se projeter dans l'avenir. En consolidant leurs fondations et en innovant à travers l'expérimentation de nouvelles solutions, elles pourront maintenir leur légitimité et leur statut de pilier du soutien à domicile.

Préserver la mission des EÉSAD

Si l'avenir des EÉSAD passe par l'innovation et l'anticipation, cet avenir reposera sur un socle solide illustré par une mission partagée :

1. Favoriser l'autonomie et la dignité des personnes

- Maintien dans le milieu de vie : permettre aux bénéficiaires de demeurer dans leur environnement familial le plus longtemps possible, préservant ainsi leurs repères sociaux et affectifs
- Services personnalisés : adaptation des interventions aux routines, préférences et besoins évolutifs de chaque personne
- Approche bienveillante : formation du personnel aux enjeux du vieillissement et du handicap, garantissant des interventions respectueuses et sécuritaires
- Autonomie des usagers : encouragement de l'autonomie résiduelle et implication des personnes dans les décisions concernant leurs services du quotidien

2. Créer des emplois de qualité et valoriser le travail de proximité

- Conditions de travail équitables : salaires concurrentiels, horaires stables, reconnaissance des compétences et possibilités d'évolution de carrière
- Professionnalisation du secteur : programmes de formation continue, certifications reconnues et développement des compétences spécialisées
- Climat de travail positif : management participatif, soutien psychosocial et prévention de l'épuisement professionnel
- Valorisation sociale : reconnaissance du rôle essentiel des aides à domicile dans le maintien du lien social et de la qualité de vie

3. Renforcer le tissu social et l'économie locale

- Modèle d'économie sociale : réinvestissement systématique des excédents dans l'amélioration des services et des conditions de travail, sans distribution de dividendes
- Ancrage territorial : embauche locale, achats auprès des fournisseurs régionaux et participation au développement économique des communautés
- Innovation sociale : expérimentation de nouvelles approches collaboratives (coopération entre EÉSAD, services mutualisés, économie circulaire)
- Mobilisation citoyenne : implication des bénévoles, sensibilisation aux enjeux du vieillissement et création de réseaux d'entraide communautaire

4. Assurer l'accessibilité universelle des services

- Tarification sociale : grille tarifaire modulée selon les revenus et les capacités financières des usagers
- Programmes d'aide financière : mobilisation du Programme d'exonération financière pour les

services d'aide domestique (PEFSAD) et d'autres dispositifs de soutien

- Couverture territoriale équitable : desserte des zones rurales et éloignées malgré les défis logistiques et économiques
- Non-discrimination : accès garanti indépendamment de l'origine, de la langue, de l'orientation sexuelle ou des croyances

5. Réduire la pression sur le système de santé publique

- Prévention des hospitalisations : détection précoce des signaux de détérioration et coordination avec les professionnels de santé pour éviter les situations d'urgence
- Report de l'hébergement institutionnel : maintien à domicile prolongé réduisant la pression sur les CHSLD et les ressources intermédiaires
- Collaboration intersectorielle : partenariats structurés avec les CISSS/CIUSSS, les GMF et les organismes communautaires pour assurer la continuité des soins
- Économies systémiques : contribution à la soutenabilité financière du système de santé par la réduction des coûts d'hébergement et d'hospitalisation